

02/2024

SOZIALE FORTSCHRÉTT



Editorial

Le bilan des élections sociales 2024
P. 2

Elections sociales 2024

Succès électoral pour le LCGB
P. 4

Fête du 1^{er} mai

Le LCGB invite à une grande fête
familiale !
P. 28



Patrick DURY
Président National
du LCGB

Le bilan des élections sociales 2024

“ Tout d’abord, je tiens à remercier vivement tous les candidats qui se sont présentés sur la liste I LCGB que ce soit pour les élections au sein des entreprises ou bien de la Chambre des Salariés. Un grand merci également à tous les salariés et rentiers qui ont exprimé leur confiance en votant pour les candidats de la liste I LCGB.

Cette confiance nous ne la prenons pas à la légère.

Le LCGB continuera à s’engager dans le strict intérêt des salariés également au cours de la prochaine période mandataire.

L’analyse du résultat des élections sociales, la formation des délégués élus le 12 mars 2024, mais également les retours du terrain par les candidats et délégués permettront de nous organiser de manière efficiente afin d’offrir à tous les salariés des prestations et services de qualité et un encadrement au sein de l’Info-Center et au cœur des entreprises qui est basé sur nos valeurs de solidarité, de proximité et de justice sociale.

Le bilan des élections sociales permettra sans nul doute de détecter des points à améliorer afin de garantir que d’ici 5 ans le résultat final soit encore plus impressionnant que lors des élections sociales 2024.

“ **En effet, les 4.297 candidats du LCGB (un plus de 15 % par rapport à 2019) ont pu obtenir 1.258 mandats de délégués effectifs (un plus de 8 % par rapport à 2019) et 1.182 mandats de délégués suppléants.**

Cette confiance nous ne la prenons pas à la légère.

La majorité au sein du transport notamment du transport de personnes / bus a pu être nettement renforcé, au sein du secteur du nettoyage de bâtiments les délégués du LCGB assument dorénavant la responsabilité du syndicat majoritaire et nous avons également remporté d’excellents résultats dans l’ensemble des sociétés du groupe Dussmann ainsi que du volet fret et technique de la CFL.

Nous avons également pu entrer pour la première fois en tant que syndicat majoritaire au sein de la société Euro-Composites, nous avons dorénavant une présence au sein de différentes grandes sociétés de la construction comme CDCL et Soludec, sans oublier notre nouvelle majorité chez Stugalux.

Au sein de l’industrie, nous avons pu consolider des majorités très solides au sein de Dupont, Husky, Paul Wurth et Ceratizit.

Bref, le LCGB sort renforcé et consolidé de ces élections sociales même si la perte d’un siège par le biais de la règle proportionnelle du siège restant au sein du groupe 5 de la CSL est une petite déception, tout comme notre raté au niveau de la sidérurgie pour ce qui est des élections des délégations.

Néanmoins, nous ne baissons pas les bras, mais nous préparons activement les prochains pas pour avoir un temps d’avance sur demain.

Notre Info-Center vient de se renforcer par l'embauche de nouveaux collègues consultants, nos services administratifs et techniques ont également décidé d'entamer une nouvelle étape afin de renforcer leur présence au service du personnel syndical du LCGB.

Le secrétariat général lancera prochainement les démarches afin d'organiser les congrès fédéraux en amont du congrès national du 8 février 2025.

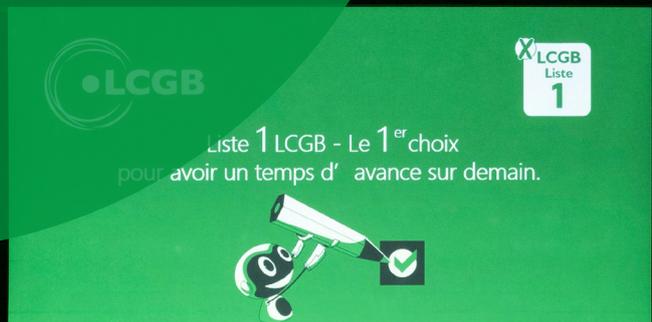
Notre carnet est si bien rempli que j'aurais presque oublié de vous inviter tous à notre (entre-temps) traditionnelle fête familiale du 1^{er} mai à Remich.

Ce rendez-vous important permettra aussi au LCGB de s'articuler sur un environnement social et économique en mutation dont les défis vont dicter le rythme de notre travail syndical pour les 5 prochaines années.

SOMMAIRE

| | |
|-----------|--|
| 4 | Élections sociales 2.03.2024 |
| 28 | Fête du 1 ^{er} mai |
| 32 | Actualité |
| 38 | Conventions collectives |
| 40 | Entreprises |
| 48 | LCGB-Community, Structures Frontalières & Particulières |

Élections sociales 12.03.2024





ELECTIONS SOCIALES 2024 SUCCÈS ÉLECTORAL POUR LE LCGB

Après des mois de travail intensif et difficile de nos candidats et délégués, ainsi que du personnel du LCGB, les élections sociales ont finalement eu lieu le 12 mars 2024.

Les salariés, résidents et frontaliers ont été appelés à élire :

- au niveau national : les représentants de leur chambre professionnelle, la Chambre des salariés (CSL)
- dans leur entreprise : leurs représentants au sein de la délégation du personnel

Après avoir reçu tous les résultats électoraux, le LCGB se montre très satisfait des résultats obtenus lors des élections sociales !

Le présent dossier illustre les résultats du LCGB aux élections de la CSL ainsi que dans les entreprises.

Découvrez les
résultats des élections
dans les entreprises
sur lcbg.lu ou scannez
le code QR



Photo à gauche : Les candidats du LCGB pour la Chambre des salariés. Photo prise à l'occasion du Conseil syndical du 24 novembre 2023.



614.871
Electeurs éligibles



26.01.24-12.03.24
Vote par correspondance



210.384
Enveloppes renvoyées



31
Enveloppes vides



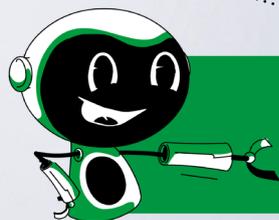
3.962
Bulletins blancs



11.004
Bulletins nuls



195.387
Bulletins valables



34,22 %
Taux de participation

OGBL
37 mandats

LCGB
17 mandats

ALEBA
5 mandats

SYPROLUX
1 mandat



CHAMBRE DES SALAIRES
LUXEMBOURG

60 sièges



GRUPE 1 : SIDÉRURGIE



5
Mandats



3.705
Electeurs éligibles



56,46 %
Taux de participation



18.600
Voix obtenues

LCGB
2 mandats
42,58 %



OGBL
3 mandats
57,42 %



Candidats LCGB élus



WEBER Christian
ArcelorMittal
Differdange



GILLEN Martine
ArcelorMittal Luxembourg
Administration



GROUPE 2 : AUTRES INDUSTRIES



8
Mandats



31.785
Electeurs éligibles



34,85 %
Taux de participation



145.278
Voix obtenues

LCGB
4 mandats
46,25 %

OGBL
4 mandats
53,75 %



Candidats LCGB élus



COLLIN Michel
Goodyear Mold Plant



RENAUD Grégory
Cerazit



HAMANN Isabelle
Cerazit



BLUM Jean dit John
Goodyear Tire Plant



GRUPE 3 : CONSTRUCTION



6
Mandats



50.077
Electeurs éligibles



26,82 %
Taux de participation



134.574
Voix obtenues

LCGB
2 mandats
31,47 %



OGBL
4 mandats
65,14%



Candidats LCGB élus



ANTUNES PEREIRA
Artur Miguel dit Miguel
Rinnen Constructions
Générales



MARQUES DE ALMEIDA VALENTE
António
Prefalux



GRUPE 4 : SERVICES & INTERMÉDIATION FINANCIERS



8
Mandats



51.654
Electeurs éligibles



31,89 %
Taux de participation



239.133
Voix obtenues

LCGB
1 mandat
18,77%



OGBL
3 mandats
35,22 %



ALEBA
4 mandats
46,01 %



Candidat LCGB élu



FRIEDRICH
Jean-Paul dit Jemp
BGL



GRUPE 5 : AUTRES SERVICES



14
Mandats



243.346
Electeurs éligibles



26,79 %
Taux de participation



1.588.054
Voix obtenues

LCGB
4 mandats
29,05 %



OGBL
9 mandats
62,24 %



ALEBA
1 mandat
6,27 %



Candidats LCGB élus



DURY Patrick
LCGB



LOMEL Francis
LCGB



PONCELET Fabrice
Cactus



GOMES Johnny
Vandivinit



GRUPE 6 : ADMINISTRATION ET ENTREPRISES PUBLIQUES



4
Mandats



21.049
Electeurs éligibles



50,81 %
Taux de participation



76.706
Voix obtenues

LCGB
1 mandat
25,97 %



OGBL
3 mandats
58,40 %



Candidat LCGB élu



JUCHEM Patrick
Creos



GRUPE 7 : SANTÉ ET ACTION SOCIALE



6
Mandats



49.493
Electeurs éligibles



45,67 %
Taux de participation



242.520
Voix obtenues

LCGB
1 mandat
19,01 %



OGBL
5 mandats
78,21 %



Candidat LCGB élu



BEI Angelo
Centre Hospitalier Emile
Mayrisch (CHEM)



GRUPE 9 : RETRAITÉS



6
Mandats



157.488
Electeurs éligibles



41,21 %
Taux de participation



706.112
Voix obtenues

LCGB
2 mandats
27,93 %



OGBL
4 mandats
61,20 %



Candidats LCGB élus



BERTEMES ép. ZWALLY
Marie Claire
Anc. Arcelor Mittal



HOFFMANN
Nicolas dit Nico
Anc. LCGB

Chiffres clés

Date : 02/04/2024



Délégués en entreprises

1.258 mandats effectifs

1.182 mandats suppléants



47.500 membres



2024 **17 mandats CSL**
dont 3 femmes et 14 hommes



36% des mandats
dans les entreprises > 1.000 salariés



Groupe Dussmann

31/46 mandats effectifs



Après un doublement de ses mandats effectifs en 2019, le LCGB a une fois de plus augmenté le nombre de ses délégués au sein du secteur du nettoyage

86 mandats effectifs



Groupe DuPont

15/21 mandats effectifs
composé de Dupont de Nemours,
Mylar Specialty Films, Performance
Solutions Hytrel Celanese

Groupe Goodyear

12/21 mandats effectifs



CFL Fret **19/30** mandats effectifs
composé du Groupe CFL Multimodal et Groupe CFL Cargo

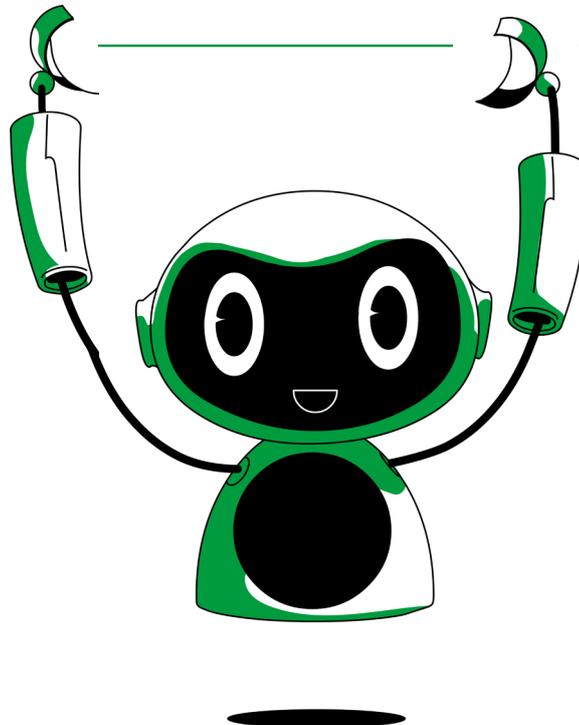


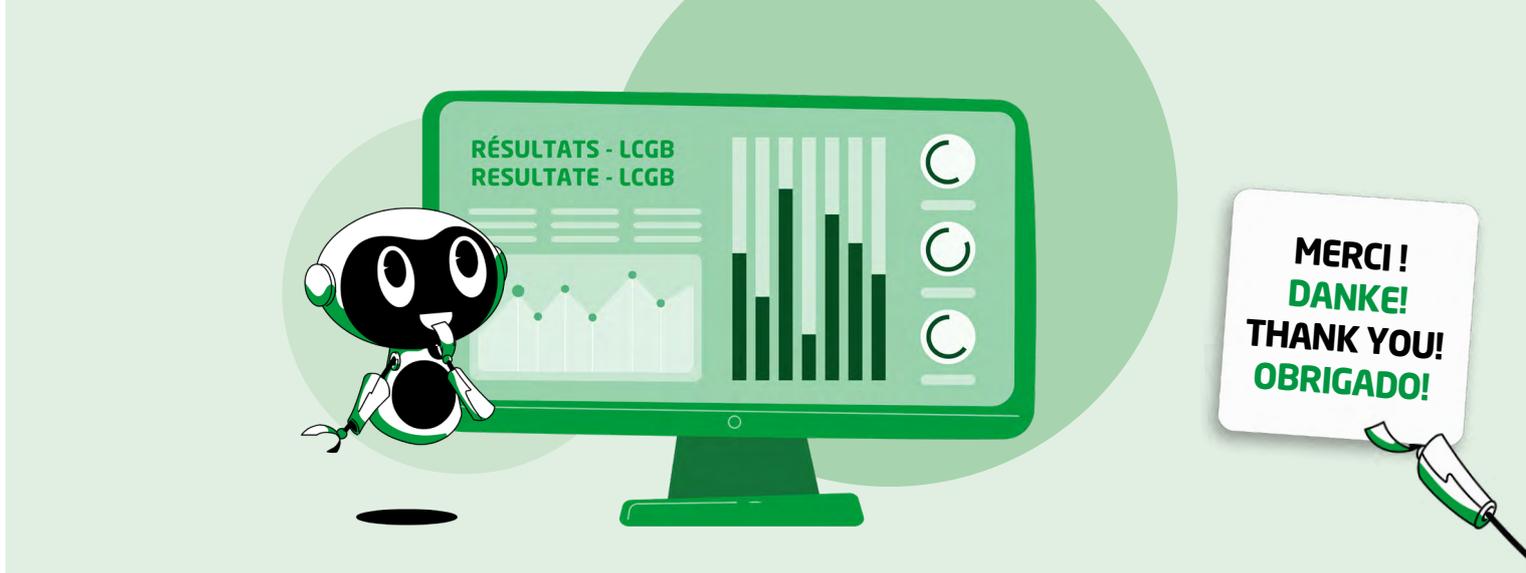
49,64%
des mandats possibles reçus
dans les entreprises



avec **168** mandats effectifs, **Majorités** dans le secteur transport

55 mandats dans le secteur des bus, 62 mandats dans le secteur du transport et de la logistique, 33 mandats dans le secteur de la navigation intérieure et 18 mandats dans le secteur de l'aviation.





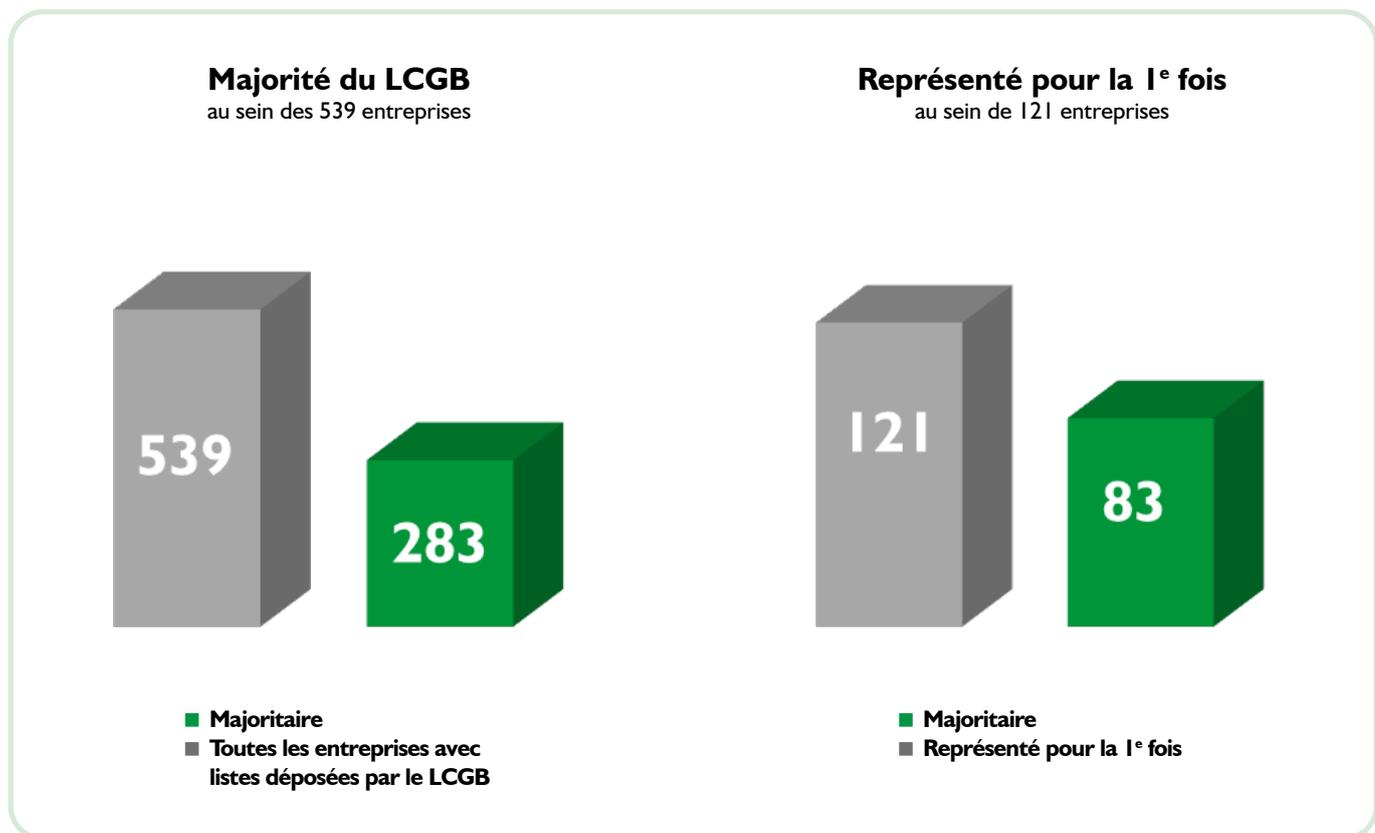
ELECTIONS SOCIALES EN ENTREPRISES

Le LCGB a remporté 2.440 mandats !

Après avoir reçu tous les résultats électoraux, le LCGB se montre très satisfait des résultats obtenus lors des élections sociales en entreprise.

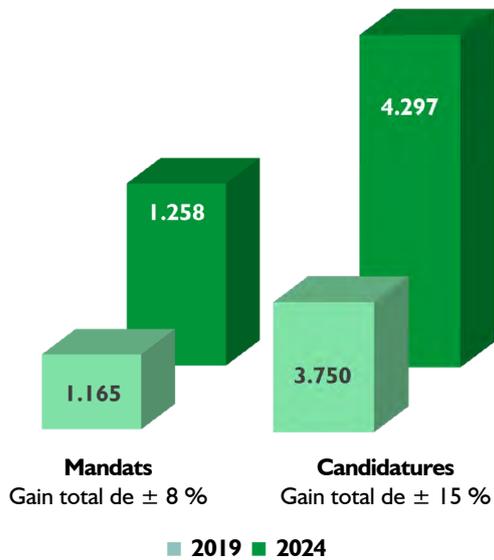
Avec 1.258 délégués effectifs et 1.182 délégués suppléants, les résultats confirment et renforcent la position syndicale du LCGB. Plus de la moitié des 4.297 candidats du LCGB ont été élus. Par rapport à 2019, le nombre de mandats effectifs a augmenté de 8 %.

Le LCGB est majoritaire dans les secteurs du nettoyage, du bus, du transport fluvial et des écoles privées ainsi que dans les groupes Goodyear, DuPont, Dussmann, CFL Cargo, CFL Multimodal.

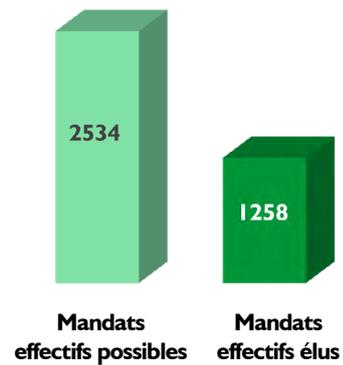


LES RÉSULTATS À TRAVERS LES 539 ENTREPRISES AVEC LISTES DÉPOSÉES PAR LE LCGB

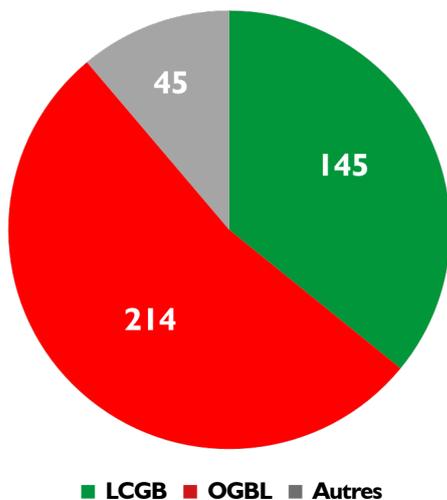
Evolution des candidatures et mandats effectifs



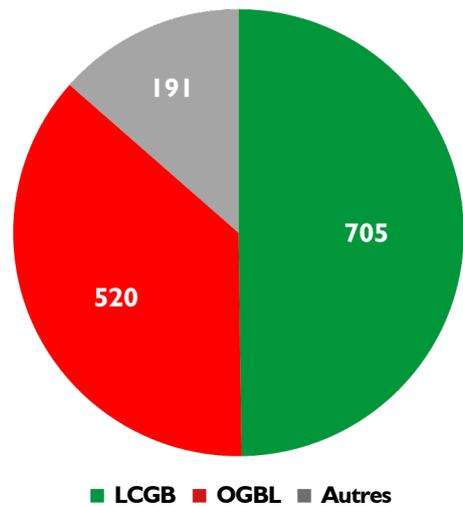
Le LCGB a pu obtenir 49,64 %
des mandats effectifs possibles



Répartition des mandats effectifs
dans les grandes entreprises > 1.000 salariés



Répartition des mandats effectifs
dans les entreprises de 100-999 salariés

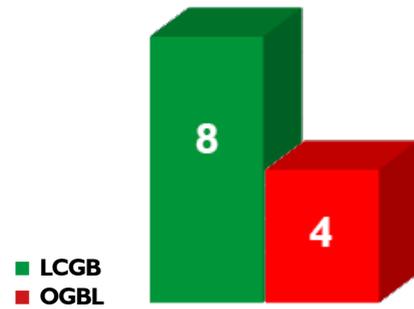


QUELQUES ENTREPRISES MIS EN AVANT



PÉRIMÈTRES DE LA SIDÉRURGIE

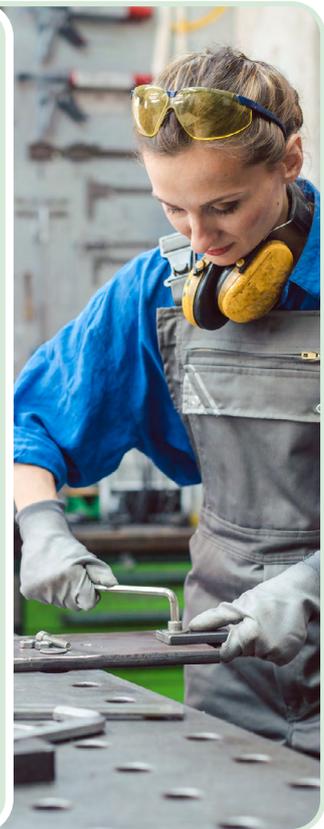
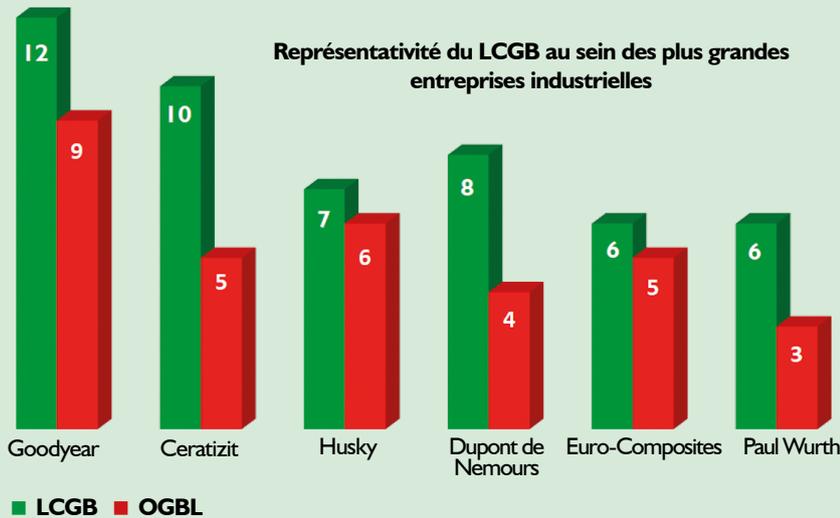
» Le LCGB a consolidé et renforcé avec succès ses majorités existantes chez ArcelorMittal Bissen et Bettembourg et ArcelorMittal Centre Logistique Européen.



INDUSTRIE

- » Le LCGB a consolidé et renforcé avec succès ses majorités existantes chez Dupont de Nemours, Fanuc, Goodyear, Husky, Hyosung, Mylar Specialty Films, Paul Wurth et Sisto Armaturen.
- » Le LCGB a renforcé sa représentation en devenant majoritaire chez Euro-Composites.
- » Le LCGB continue à être seul représenté chez CTI Systems.

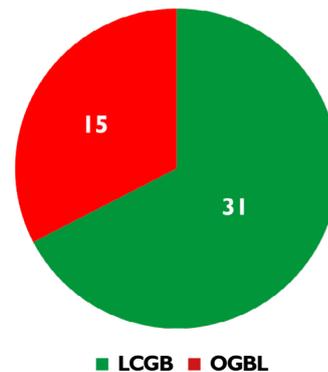
Représentativité du LCGB au sein des plus grandes entreprises industrielles



GRUPE DUSSMANN

» Le LCGB a consolidé et renforcé avec succès ses majorités existantes chez Dussmann Services, Dussmann Sécurité, Dussmann Lavador & Dussmann Catering

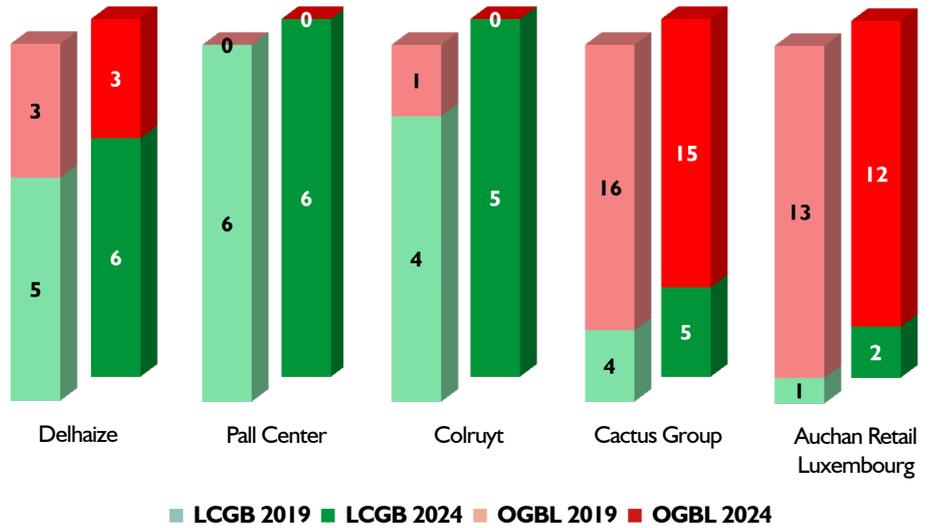
Majorité absolue du LCGB au sein du groupe Dussmann



PROGRESSIONS ET MAJORITÉS DU LCGB



SERVICES ET COMMERCE

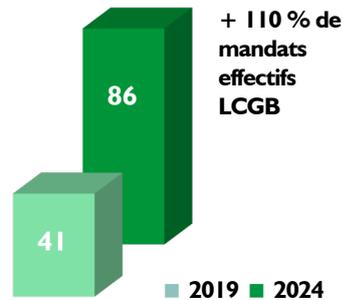
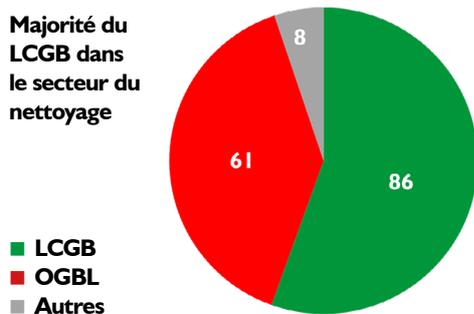


- » Le LCGB a consolidé et renforcé avec succès ses majorités existantes chez Batiself, De Verband S.C., Delhaize, Dussmann Catering, Fixmer, Lamesch, Motorway (Stations Total) et Michel Greco, Munhowen.
- » Le LCGB continue à être seul représenté chez ARS Exploitation S.A. (Q8 + Total), Bäckerei vum Séi, Colruyt, Domaines Vinsmoselle, Fressnapf, Hotel Le Royal, Pall Center, Proximus, Sol Mélia et Vereal.
- » Le LCGB est représenté pour une toute première fois chez Amazon, Caterman, Action Luxembourg, Confiserie Namur et Aramark sàrl.
- » Le LCGB est seul représenté chez Massen S.A. où il a présenté une liste pour la 1^{ère} fois.

NETTOYAGE

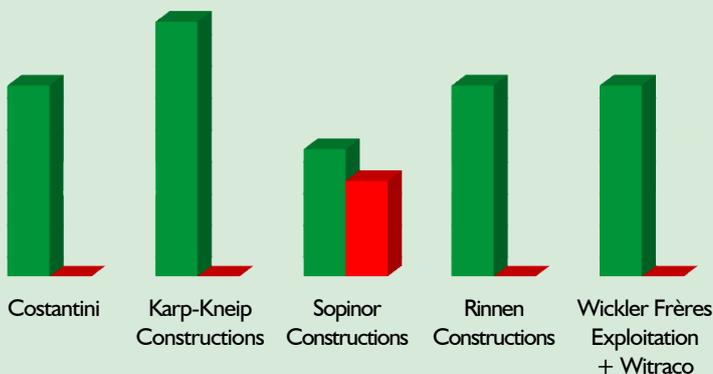
- » Le LCGB a remporté la majorité chez Atalian Global Services et Cforceclean où il a présenté une liste pour la 1^{ère} fois.
- » Le LCGB a consolidé et renforcé avec succès ses majorités existantes chez Dussmann Lavador, Dussmann Services, Innoclean et ISS Facility, Samsic.
- » le LCGB continue à être seul représenté chez ABSC.
- » Le LCGB est représenté pour une toute première fois chez Propper et Laurenty sàrl.

Majorité du LCGB dans le secteur du nettoyage

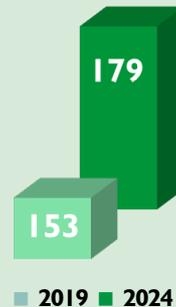


CONSTRUCTION & ARTISANAT

Grandes entreprises de construction dans lesquelles le LCGB est majoritaire ou seul représenté



+ 17 % de mandats effectifs



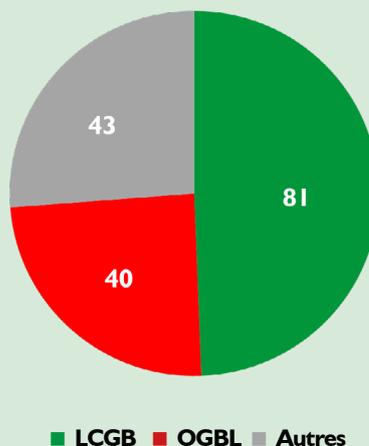
- » Le LCGB a remporté la majorité chez Stugalux et Skyliners où il a présenté une liste pour la 1^{er} fois.
- » Le LCGB a renforcé sa représentation en devenant majoritaire chez Costantini et Sopinor Constructions.
- » Le LCGB a consolidé et renforcé avec succès ses majorités existantes chez Soclair Equipements S.A.
- » Le LCGB est seul représenté chez Nic Schilling et Fils où il a présenté une liste pour la 1^{er} fois.
- » Le LCGB continue à être seul représenté chez Entreprise de Construction Claude Jans S.A., IBB Baugesellschaft, Karp-Kneip Construction, Mersch & Schmitz, Rinnen Construction et Wickler Frères Exploitations.
- » Le LCGB est représenté pour une toute première fois chez CDCL et Soludec.



SECTEUR FINANCIER

- » Le LCGB a remporté la majorité chez GEN II Luxembourg Services sàrl et Sogelife S.A. où il a présenté une liste pour la 1^{er} fois.
- » Le LCGB a renforcé sa représentation en devenant majoritaire chez Crédit Suisse.
- » Le LCGB a consolidé et renforcé avec succès ses majorités existantes chez JP Morgan SE et One Life.
- » Le LCGB est seul représenté chez NTT Luxembourg PSF où il a présenté une liste pour la 1^{er} fois.
- » Le LCGB continue à être seul représenté chez Banque Raiffeisen, Crédit Agricole Indosuez, Degroof Petercam Asset Services et La Mondiale Europartner S.A.

Répartition des mandats effectifs dans les grandes entreprises > 250 salariés



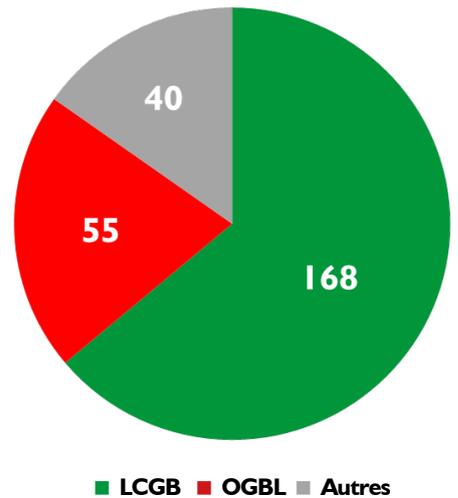


TRANSPORT

Avec 168 mandats effectifs, le LCGB a la majorité dans le secteur transport :

- » 55 mandats dans le secteur des bus ;
- » 62 mandats dans le secteur du transport et de la logistique ;
- » 33 mandats dans le secteur de la navigation intérieure ;
- » 18* mandats dans le secteur de l'aviation.

*A noter que ce chiffre n'inclut pas 14 mandats effectifs pour Luxair. Les élections pour Luxair et Luxcargo Handling auront seulement lieu dans quelques mois.

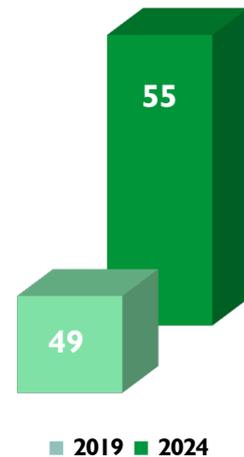
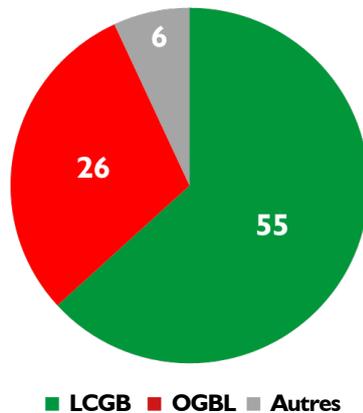


- » Le LCGB a remporté la majorité chez CFL Technics, Transports Hein sàrl et Voyages Unsen où il a présenté une liste pour la 1^e fois.
- » Le LCGB a renforcé sa représentation en devenant majoritaire chez CFL Cargo, CFL Multimodal et CFL Terminals.
- » Le LCGB a consolidé et renforcé avec succès ses majorités existantes chez Autocars Meyers, Cargolux, CFL Logistics, Kühne-Nagel et Magetralux.
- » Le LCGB continue à être seul représenté chez Autocars Frisch Emile sàrl, HGK Liquid Shipping Lux sàrl, HGK Shipping Lux sàrl, KD Europe, Luxport, Sales-Lentz Autocars et Voyages Ecker.
- » Le LCGB est représenté pour une toute première fois chez Wemobility et Wallenborn Transports S.A.



BUS

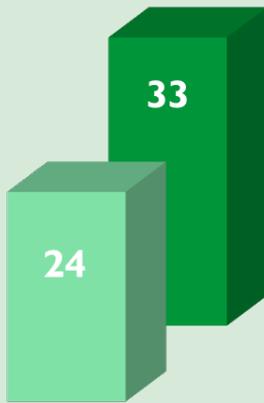
Le LCGB a défendu avec succès sa majorité dans le secteur + 12 % de mandats effectifs





FLUVIAL

Le LCGB reste majoritaire dans le secteur avec + 38 % de mandats effectifs

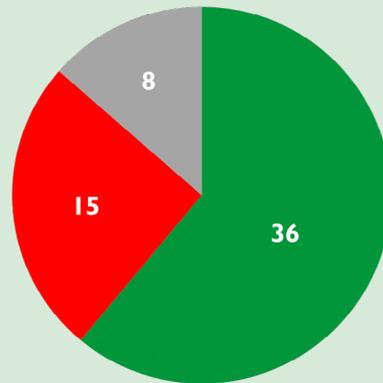


■ 2019 ■ 2024



GARAGES

- » Le LCGB a renforcé sa représentation en devenant majoritaire chez Autopolis.
- » Le LCGB a consolidé et renforcé avec succès ses majorités existantes chez Keos Luxembourg S.A.
- » Le LCGB continue à être seul représenté chez Car Avenue Automobile Peugeot, Garage Bilia-Emond.



■ LCGB ■ OGBL ■ Autres

AUTRES

Entreprises où le LCGB a consolidé et renforcé avec succès ses majorités existantes

- » **Secteur public** : Administration gouvernementale
- » **Secteur SAS** : Co-Labor, Fondation Autisme Luxembourg, Hospices civils de la Ville de Luxembourg, Résidence des Ardennes
- » **Gardiennage** : Dussmann Security, Securitas

Entreprises où le LCGB continue à être seul représenté

- » **Secteur public** : Commune Käerjeng
- » **Secteur SAS** : Forum pour l'Emploi, Les Internats Jacques Brocquart asbl, Les Jardins d'Alyséa, Maison des Soins Op Lamp, ProActif
- » **Ecoles privées** : Agedoc, Ecole Européenne I, Lycée Privé Emile Metz, St. George's International School

Entreprises où le LCGB est représenté pour une toute première fois

- » **Secteur SAS**: Novelia Senior Services S.A.





JOURNÉE DES CANDIDATS

Le 29 février 2024, le LCGB a invité ses candidats pour la Chambre des salariés (CSL) et les délégations du personnel dans les entreprises à un grand rassemblement au Casino 2000 à Mondorf-les-Bains.

Lors de cette dernière grande rencontre avant les élections sociales, qui a rassemblée plus de 500 candidats, le président national du LCGB Patrick DURY a souligné le grand travail des dernières semaines et mois. 4.297 candidats dans 539 entreprises se présentent pour le LCGB lors de ces élections sociales.

Ils s'engagent tous pour un dialogue social fort, un monde du travail humain, la paix sociale et la cohésion entre tous les collègues. Les candidats de la liste 1 du LCGB s'engagent pour un monde plus juste et continuent à lutter contre les injustices sociales après le 12 mars.

Le LCGB et ses délégués s'engagent concrètement pour plus de logements abordables, une répartition plus équitable des richesses créées dans ce pays, le droit de vote législatif pour tous les résidents, de nouveaux modèles de temps de travail et de meilleures formations initiales et continues. En bref, une société fondée sur la solidarité et la justice.





SOIRÉE ÉLECTORALE DU LCGB

Le 12 mars 2024, jour des élections sociales, le LCGB a organisé sa soirée électorale pour suivre, ensemble avec ses délégués, candidats, militants et membres, les résultats des élections des délégations.





Fête du 1^{er} mai





LE LCGB INVITE À UNE GRANDE FÊTE FAMILIALE !

Le 1^{er} mai, également connu comme « Fête du Travail », symbolise dans le monde entier la lutte des travailleurs pour de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires, ainsi que pour la justice sociale.

Cette année aussi, le LCGB organise sa traditionnelle fête du 1^{er} mai pour toute la famille à Remich. Vous trouverez le programme sur les pages suivantes.

Un événement à ne pas manquer ! Nous nous réjouissons de vous accueillir.



**PLUS D'INFOS SUR
WWW.LCGB.LU OU
SCANNEZ LE CODE QR**



FÊTE DU 1^{ER} MAI

POUR TOUTE LA FAMILLE

à Remich

10h30

Discours du 1^{er} mai du Président national du LCGB, Patrick DURY

12h00

Repas convivial
(20 €, inscription obligatoire)

ENCADREMENT MUSICAL

PENDANT TOUTE LA JOURNÉE

Manèges et animation pour toute la famille

L'ESPLANADE

Du matin au soir, une fête populaire traditionnelle avec des stands



Inscription via

49 94 24 -224 / -226

ou bien scannez le code QR

**Un temps d'avance
sur demain**

INFORMATIONS PRATIQUES

MENU



MENU TRADITIONNEL

Entrée

Salade de crevettes roses

Plat principal

Suprême de volaille jaune, fricassée de légumes, pomme de terre grenaille confite

Dessert

Tartelette aux fruits Rhubarbe, pomme, cerises



MENU VÉGÉTARIEN

Entrée

Salade orientale

Plat principal

Couscous végétarien

Dessert

Tartelette aux fruits Rhubarbe, pomme, cerises



20 €, inscription obligatoire
via lrgb.lu ou code QR

« P+R BAGGERWEIER REMERSCHEN »

À partir de 9h00, transfert toutes les 20 min. du « P+R Baggerweier Remerschen » vers Remich, Piscine.

Dernier Retour à 18h00.



NAVETTES

Des navettes gratuites vous emmènent de différents points à la fête du 1^{er} mai à Remich.

Le retour est prévu pour 17h00.

Inscription obligatoire.
Plus d'informations sur lrgb.lu
ou scannez le code QR



ENCADREMENT MUSICAL

entre autres avec Romain KERSCHEN



Actualité





Photos © SIP / Claude Piscitelli

ECHANGE DE VUES AVEC LE PREMIER MINISTRE SUR LE LOGEMENT ET D'AUTRES SUJETS D'ACTUALITÉ

L'après-midi du 5 mars 2024, le Premier ministre a reçu les présidents des trois syndicats ayant la représentativité nationale pour un échange sur la situation économique et sociale du pays et les conclusions du « Logementsdësch » du 22 février 2024.

Pour rappel : Lors de la table ronde sur la crise du logement appelé « Logementsdësch », la participation des représentants des travailleurs n'a pas été souhaitée. Face à un sujet aussi important qui concerne tout le monde, les trois syndicats représentatifs au niveau national, à savoir la CGFP, le LCGB et l'OGBL, ont fait part de leur étonnement sur les réseaux sociaux de ne pas être invités à la table des discussions.

A la rencontre avec le Premier ministre, le LCGB a d'abord insisté qu'il devrait faire partie intégrante du « Logementsdësch » et que les discussions devraient surtout porter sur un accès plus large et plus facile à des logements à prix abordables. De manière générale, le LCGB soutient toute approche visant à renforcer et élargir le tissu économique luxembourgeois, mais insiste que toute initiative économique doit aller de pair avec une politique sociale ambitieuse.

Dans ce contexte, une diminution de la charge fiscale des ménages, notamment ceux à bas et moyens revenus, s'impose d'urgence. En ce qui concerne finalement la réforme annoncée du système de pensions, le LCGB a une fois de plus insisté sur l'importance et le respect du modèle social tripartite.

ECHANGE DE VUES AVEC LE NOUVEAU MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE



Le 19 février 2024, une délégation du LCGB composée du président national du LCGB, Patrick DURY, du délégué libéré du LCGB pour la fonction publique, Luc WINANDY, et le délégué libéré du LCGB pour l'administration gouvernementale, Paulo FONSECA, a rencontré le nouveau Ministre de la Fonction publique, Serge WILMES.

Lors de cet échange de vues, un tour de table a été fait sur les projets de modernisation en cours et prévus au sein de la fonction publique. En ce qui concerne spécifiquement les salariés de l'État, le LCGB a notamment insisté sur une solution à la problématique des avancements de carrière moins avantageux pour les salariés de l'État de l'ancien régime (avant 2017).

ENTREVUE AVEC LE VICE-PREMIER MINISTRE

Le 13 février 2024, le président national du LCGB, Patrick DURY, a été reçu par le Vice-Premier ministre Xavier BETTEL dans sa fonction de Ministre des Affaires étrangères.

Les deux interlocuteurs ont profité de cette occasion pour s'échanger sur l'actualité européenne et la situation économique et sociale au sein de la Grande Région. Une importance particulière a été donnée au développement d'un Europe sociale et la nécessité d'un co-développement de la Grande Région pour une meilleure prise en charge des enjeux transfrontaliers.



ENTREVUE AVEC LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



En date du 14 mars 2024, le ministre des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération et du Commerce extérieur, Xavier BETTEL a reçu les représentants du Secrétariat européen commun du LCGB et de l'OGBL (SECEC) pour un échange de vue. La réunion était aussi l'occasion pour le SECEC de présenter ses activités et missions et de faire le point sur différents sujets d'actualité européenne.

Visite TonLCGB.lu et connecte-toi

- Disponible en français, allemand, anglais et portugais
- Rendez-vous et visio-conférence
- Suivi de dossiers dans un espace sécurisé
- Contact direct grâce à la fonction de messagerie pour membres LCGB



Découvre « **TonLCGB** »,
Tous les services LCGB dans ta poche





TABLE RONDE SUR LE FUTUR DU SYSTÈME DES PENSIONS AU LUXEMBOURG

Le LCGB s'est clairement positionné pour un renforcement du régime public.

Le 7 février 2024, le LCGB a participé à une table ronde sur le futur de l'assurance pension luxembourgeoise, organisée par la plateforme associative PiiLux asbl.

A cette occasion, le LCGB a rappelé qu'il est disposé de faire un état des lieux de ce système dans le cadre d'une réunion à composition tripartite. Avec une réserve de plus de 24 milliards euro, soit un montant 4 fois supérieur aux dépenses annuelles, il y a une marge

de manœuvre financière suffisante pour améliorer notamment le niveau de la pension minimum dont le montant net se situe actuellement en-dessous du seuil de pauvreté.

En ce qui concerne la pérennité financière du système, régulièrement remise en question par les représentants patronaux, le LCGB est catégoriquement opposé à toute discussion visant une détérioration du système que ce soit par une diminution du niveau des pen-

sions, un prolongement de la durée active ou une privatisation du régime public comme le sous-entend la nouvelle Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale.

Pour le LCGB, la vraie piste à discuter est celle de la création de nouvelles sources de financement afin d'augmenter les recettes du système. Cette piste est le seul garant pour le maintien voire même le renforcement du pouvoir d'achat des retraités actuels et futurs.

CAISSE MÉDICO-COMPLÉMENTAIRE MUTUALISTE

Première priorité aux salariés et affiliés de la mutuelle

Créée en 1956, la CMCM est de loin la plus grande mutuelle du Luxembourg avec un nombre d'affiliés dépassant 300.000 personnes. Compte tenu de l'annonce médiatique d'un changement de gouvernance de la CMCM et d'autres détails inhérents au fonctionnement de la direction générale, les syndicats OGBL et LCGB sont très préoccupés d'un éventuel impact négatif pour le personnel ou les affiliés de la mutuelle.

Face à une situation qui a rapidement escaladée depuis la première annonce médiatique de tensions au sein du conseil d'administration de la CMCM, la sauvegarde des emplois des salariés de la CMCM et la défense des intérêts de ses membres affiliés à la CMCM constituent la première priorité de l'OGBL et du LCGB.

Pour les deux syndicats, il importe désormais de s'assurer que tous les emplois des salariés sont maintenus et que les prestations de la CMCM restent garanties aux affiliés.

Vu que l'agrégation des mutuelles figure parmi des attributions ministérielles, l'OGBL et le LCGB ont demandé dans ce contexte par courrier à la Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale de procéder à un audit de la CMCM.

LE LCGB AU « FESTIVAL DES MIGRATIONS » 2024



Le 24 et 25 février 2024, le LCGB a participé avec un stand d'information au « Festival des Migrations, des cultures et de la citoyenneté » à la LuxExpo The Box.

A cette occasion, les visiteurs ont pu s'informer sur les services et prestations du LCGB, poser leurs questions sur les élections sociales, le droit du travail et le droit social et emporter un petit souvenir grâce à notre photobox.



Soutien aux patients et aux survivants du cancer : Participation au « Relais pour la vie 2024 »

Les 23 et 24 mars, l'équipe du LCGB a participé au « Relais pour la Vie 2024 » et s'est montrée solidaire des patients atteints de cancer, des survivants et de leurs proches. En même temps, des dons ont été récoltés pour soutenir des projets de recherche, des actions de la Fondation Cancer pour les patients et leurs familles, ainsi que des campagnes de prévention.

Un moment d'émotion a été la Cérémonie des bougies, au cours de laquelle des centaines de bougies portant des messages d'espoir et de souvenir ont illuminé le parcours et une minute de silence collective a été observée.

Les membres de l'équipe du LCGB ont été impressionnés par l'ambiance entraînante et la bonne organisation. Nous sommes heureux d'avoir apporté notre contribution à cet événement solidaire.





DOUBLE JOUR FÉRIÉ

Nouvelles règles prévues pour le 9 mai 2024.

En 2024, deux jours fériés légaux, à savoir l'Ascension et la Journée de l'Europe, tombent sur le même jour ouvrable, le jeudi 9 mai.

La loi du 8 février 2024 portant modification du livre II, titre III, chapitre II du Code du Travail prévoit des règles spécifiques pour le double jour férié légal du 9 mai 2024.

1. Le salarié doit travailler le 9 mai 2024

Régime général

Le salarié a droit à

- sa rémunération normale ;
- + salaire pour les heures effectivement travaillées, au taux horaire normal ;
- + 100 % de majoration du taux horaire normal pour les heures effectivement prestées.

Règle spécifique pour le double jour férié

Un salarié travaillant plus de 4 heures a également droit à 1 jour de congé compensatoire pour le 2^e jour férié qui doit être pris et accordé dans un délai de 3 mois.

Pour un salarié travaillant 4 heures ou moins, le congé compensatoire correspond à 1 demi-journée

2. Le 9 mai 2024 est un jour férié libre pour le salarié

Régime général

Le salarié a droit à

- sa rémunération normale ;
- un jour férié libre.

Règle spécifique pour le double jour férié

Comme le salarié aurait normalement dû travailler ce jour-là, il a droit à 1 jour de congé compensatoire pour le 2^e jour férié qui doit être pris et accordé dans un délai de 3 mois.

Pour un salarié travaillant 4 heures ou moins, le congé compensatoire correspond à 1 demi-journée.

3. Le 9 mai 2024 est un jour libre du salarié

Régime général

Le salarié a droit à

- 1 jour de congé compensatoire.

Règle spécifique pour le double jour férié

Comme le salarié n'aurait de toute façon pas travaillé le 9 mai 2024, il a droit à 2 jours de congé compensatoire supplémentaire qui doivent être pris et accordés dans un délai de 3 mois.

Pour un salarié travaillant 4 heures ou moins, le congé compensatoire correspond à 2 demi-journées.



Téléchargez
ici le flyer
explicatif



Conventions collectives



Chemolux (McBride)

Validité : 01/01/2023-31/12/2025

Acquis :

- augmentation générale de 1,5% pour tous les salariés au 1^{er} janvier 2024 ;
- périodes test, chaque ayant la durée de 6 mois pour les salariés du grade 1 à 8 permettant de bénéficier des jours d'absence d'un jour (non consécutives) ne nécessitant pas la présentation d'un certificat médical ;
 - en cas de période de test non accomplie, la période suivante ne sera plus reconduite.
- la prime mensuelle 4*8 est dorénavant de 100 € ;
- amélioration de l'horaire mobile permettant une plus grande flexibilité pour les salariés éligibles, comme le définit la convention collective ;
- un voucher unique pour tous les salariés d'une valeur nette de 100 € ;
- augmentation générale de 1% pour tous les salariés au 1^{er} janvier 2025.



HGK Shipping Lux S.à r.l. & HGK Liquid Shipping Lux S.à r.l.

Validité : 01/04/2024-31/10/2026

Acquis :

- nouveau modèle de carrière et augmentation des salaires, qui sont maintenant compétitifs dans le secteur ;
- nouveaux modèles de réduction du temps de travail ;
- introduction de nouvelles primes, comme la prime du permis ADN pour le transport de marchandises dangereuses, la prime de tuteur, la prime de responsabilité et la prime de manager de navire ;
- introduction de congés supplémentaires en fonction de l'âge et de l'ancienneté.



ONGD GUIDEN A SCOUTEN FIR ENG WELT

Le système éducatif face aux défis du changement climatique.

La crise liée au changement climatique interpelle vers une transition écologique pour prévenir et atténuer autant que possible les impacts négatifs.

La transition énergétique au Sénégal doit se faire de manière ouverte et inclusive en impliquant les apprenants, les professionnels, les autorités administratives et la société civile sur les enjeux climatiques face à la crise énergétique.

Pour stimuler une croissance économique durable tout en préservant l'environnement, notre partenaire Jeunesse et Développement (JED) a mis en place une stratégie de transition écologique pour accompagner ses projets et programmes afin de sensibiliser son personnel et ses bénéficiaires à la réduction de l'empreinte environnementale.

Depuis deux ans, JED a franchi une étape décisive dans la transition énergétique en lançant une filière de formation en électricité photovoltaïque où une cinquantaine de jeunes sont formés et sensibilisés sur les énergies renouvelables. La formation s'avère être un levier indispensable, notamment dans le domaine des énergies renouvelables où les systèmes et techniques d'installation peuvent évoluer régulièrement, notamment en termes de réglementation.

En novembre 2023, le centre de formation, situé à Mboro, a accueilli une conférence sur les énergies renouvelables et les chan-

gements climatiques, animée par Raphaël DOMJAN, explorateur et conférencier suisse. A l'issue de cette activité, le préfet a célébré la rencontre et émis le souhait que ces initiatives se multiplient régulièrement car elles vont dans la même direction que la politique de transition du Sénégal vers les énergies renouvelables.

De plus, le partenaire s'est donné pour objectif dans ce même projet de mettre en œuvre un programme d'éducation environnementale en collaboration avec les services techniques, les écoles et les communautés. Cela a démarré par la formation de 50 enseignants à travers deux ateliers sur les modules élaborés et sur les techniques d'aménagement de pépinières. Avec ces enseignants, des fiches d'animations pédagogiques ont été conçues et partagées aux autres enseignants.



Pour la sensibilisation, 700 élèves ont été touchés à travers le déroulement des modules et des fiches pédagogiques. Pour les

aménagements, 11 écoles ont bénéficié d'espaces verts et de jardins scolaires. Dans ces écoles, 7 clubs d'éducation à l'environnement ont été créés. Ces clubs fonctionnels ont beaucoup facilité la réalisation des actions dans le cadre du programme d'éducation environnementale.

La radio a également touché un large public à travers les 38 émissions enregistrées et diffusées. En plus de cela, 6 magazines et 1 reportage ont été réalisés portant sur les dangers liés à l'utilisation abusive de l'engrais, sur l'importance de la rationalisation de l'eau ainsi que sur les impacts et les enjeux de l'agroécologie dans la zone des Niayes⁽¹⁾.

Si vous voulez soutenir l'association « Guiden a Scouten Fir ENG Welt », vous pouvez faire un don sur le compte suivant :

IBAN : LU54 1111 0882 8010 0000
BIC : CCPLULL

⁽¹⁾ Les Niayes sont une zone géographique du nord-ouest du Sénégal constituée de dunes et de dépressions propices aux cultures maraîchères.

Entreprises





Piquet de protestation chez POST Luxembourg : CONTRE LES INJUSTICES ET LES INÉGALITÉS DE TRAITEMENT DES SALARIÉS POST !

Le matin du 6 mars 2024, le LCGB a organisé un piquet de protestation devant le bâtiment Hélix de la POST Luxembourg pour dénoncer l'application aléatoire du statut de droit privé et de droit public.

Le 22 décembre 2023, la direction de POST Luxembourg a signé avec le Syndicat P&T, sans représentativité nationale, une convention par laquelle les salariés embauchés avant le 1^{er} avril 2016 ont la possibilité de passer du statut de salarié au statut de l'Employé d'Etat. Cela ne concerne toutefois que 280 salariés, soit à peine 16% du personnel.

Pour rappel : en 2010, la direction de POST Luxembourg a décidé de n'embaucher que sous le statut de salarié. Le LCGB s'est alors négocié avec succès une convention collective offrant aux salariés de bonnes conditions de travail.

Or, le LCGB doit constater des changements de paradigme dans la politique d'embauche depuis quelques temps.

Ainsi, par exemple, depuis un certain temps, des postes sont à nouveau publiés sur le portail GovJobs pour la Fonction Publique et la convention entre la CGFP/Syndicat des P&T et la direction de POST, s'ajoute la création d'une « Postschoul », un projet en étroite collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, permettant d'engager les futurs diplômés en tant qu'employé de l'Etat. Cependant cette nouvelle option serait uniquement offerte à une minorité des employés actuels et futurs.

Le LCGB revendique la fin de ces injustices et donc :

- l'application immédiate du statut de droit public pour tous les 1.800 salariés !
- le traitement égal et juste de tous les salariés de la POST !

Le LCGB s'engage pour tous les salariés. Les négociations de la convention collective seront dures et d'autres actions syndicales pourraient également suivre.

ENTREVUE ENTRE LE SECEC ET LE MINISTÈRE DU TRAVAIL

En date du 25 mars 2024, les représentants du Secrétariat européen commun du LCGB et de l'OGBL (SECEC) ont été reçus par le ministre du Travail, Monsieur Georges Mischo pour un échange de vues. Après avoir présenté les activités et les missions du SECEC, les intervenants ont également profité de l'occasion pour faire le point sur certains sujets de l'actualité européenne.

Une fois de plus, l'accent a été mis sur l'importance pour les deux confédérations syndicales, LCGB et OGBL, de faire cause commune et d'agir ensemble en matière de politique syndicale européenne, régionale et internationale. Les efforts du SECEC à cet égard ne peuvent porter leurs fruits que si le dialogue entre le secrétariat européen et le ministère du Travail est assuré, comme cela a été clairement rappelé lors de la réunion.

En ce qui concerne la directive sur l'amélioration des conditions de travail des travailleurs des plateformes, récemment adoptée par les États membres de l'UE, le SECEC a saisi l'occasion pour saluer les efforts du gouvernement actuel et du gouvernement précédent qui, malgré des négociations difficiles, ont œuvré pour une meilleure protection des travailleurs des plateformes.



Quant à la proposition de directive sur les stages présentée par la Commission européenne le 20 mars 2024, le SECEC a d'ores et déjà salué cette initiative et souligné l'importance d'un cadre juridique contraignant pour garantir de meilleures conditions de travail aux stagiaires. D'autres sujets d'actualité, en particulier le règlement européen sur l'intelligence artificielle (IA) et la nécessité de protéger les travailleurs contre les risques liés à certains systèmes d'IA, tout comme l'importance d'une politique environnementale allant de pair avec la politique sociale ont également été évoqués.

Enfin, un échange a eu lieu sur le sommet social de La Hulpe lancé par la présidence belge du Conseil, qui se tiendra les 15 et 16 avril

2024 et dont l'objectif consiste à renforcer le rôle du socle européen des droits sociaux ainsi que la dimension sociale de la gouvernance économique de l'UE et d'identifier les priorités pour une éventuelle nouvelle politique sociale européenne. Dans ce contexte, le SECEC a rappelé la crise sociale à laquelle l'Europe est actuellement confrontée et a souligné la nécessité de soutenir cette initiative, notamment dans la perspective des prochaines élections européennes qui auront lieu en juin et qui décideront de l'avenir de l'Europe sociale.

Bus vers des sites industrielles Nouveau sursis pour les lignes usines !

Dans le cadre d'une nouvelle réunion du groupe de travail consacrée aux lignes de bus reliant plusieurs sites industriels et sidérurgiques luxembourgeois, le LCGB, syndicat majoritaire dans le secteur bus, accompagné par une délégation du secteur industrie, a échangé avec les différents représentants du Ministère de la Mobilité sur leur avenir.

Au cours de cette entrevue, il a notamment été discuté des alternatives possibles à ces lignes usines.

Par rappel, lors de la réunion précédente du 22 février 2024, le LCGB s'est déjà opposé fermement à la suppression de ces lignes sans option viable pour les salariés impactés.



Ainsi et pour donner suite aux différentes problématiques ciblées par le LCGB, les représentants du Ministère de la Mobilité, ont accordé un nouveau sursis pour ces lignes, respectivement jusqu'au 8 juillet 2024.

Cette initiative permettra de poursuivre minutieusement et sereinement les travaux visant à trouver de véritables solutions.

En tout état de cause, le LCGB n'acceptera aucune suppression sans réelles alternatives pour les salariés concernés.



SIDÉRURGIE

Une rétrospective du travail du LCGB dans le dossier difficile de Liberty Steel.

Une fois de plus, une nouvelle année commence, toujours dans la tourmente de la situation rocambolesque que traverse Liberty Steel sur le site à Dudelange depuis maintenant presque 3 années !

Le souhait le plus cher pour cette année est d'enfin de redémarrer l'activité de production sur le site de Dudelange ! Le LCGB en fait son but essentiel !

En effet, depuis l'annonce faite le 2 novembre 2018 concernant la vente du site de Dudelange à la société Liberty Steel, de trop nombreux rebondissements ont rapidement eu lieu. Le plus grave et jamais vécu était, sans

conteste, celui de la chute de Greensill, l'entreprise spécialisée dans le financement pour le groupe de M Gupta, le 10 mars 2021.

Dès le début de ces événements, les syndicats, sous l'égide majoritaire du LCGB ont réagi avec véhémence afin de dénoncer cette situation inacceptable, mais surtout pour prévenir des risques auxquels les emplois des salariés seraient exposés.

Aujourd'hui, après quasi 3 ans, nous tenions à vous rappeler, par le biais d'une brochure, tout le travail réalisé durant cette longue période, notamment au travers des différentes communications officielles.

Cette brochure nous permet également de se rappeler toutes ces différentes étapes et scénarios invraisemblables !



Découvrez ici la brochure sur le dossier Liberty Steel

ENSEMBLE POUR LE MAINTIEN DE LA PRODUCTION D'ACIER

Aujourd'hui encore, des milliers de travailleurs de l'acier sur les sites de GFG Alliance/ Liberty Steel dans toute l'Europe, dont aussi les salariés de Liberty Dudelange, sont confrontés à un avenir incertain. Cette situation désastreuse pourrait conduire à une faillite au Luxembourg.

Les fédérations syndicales IndustriAll Europe et IndustriALL Global Union, qui regroupent tous les syndicats représentant les travailleurs de GFG Alliance/Liberty Steel en Europe, ont déjà critiqué début février la gestion irrespon-

sable de M. Gupta, qui met en danger la production stratégique d'acier en Europe.

Depuis des années, la délégation du personnel et le LCGB du site de Dudelange se battent également pour le maintien du site de production et malgré différentes rencontres avec le gouvernement, la situation économique continue à se dégrader de manière critique.

Le 22 février 2024, les fédérations syndicales IndustriAll Europe et IndustriALL Global Union ont organisé une journée d'action coordon-

née pour dénoncer la gestion catastrophique des installations européennes et pour inciter la Commission européenne et les gouvernements respectifs à trouver des solutions.

C'est pourquoi le LCGB a soutenu l'action commune afin de mettre en lumière une catastrophe industrielle qui s'annonce.



LUXMILL Mutuelle

Assemblée Générale Lundi, 24 juin 2024 à 18.00 heures

au siège de LUXMILL
Convention Center 5^{ème} étage
4, rue Samuel Beckett
L-4371 BELVAUX

Chères, Chers membres,

Par la présente, vous êtes cordialement invités à participer à l'assemblée générale 2024 de LUXMILL Mutuelle qui aura lieu le

Lundi, 24 juin 2024 à 18.00 heures
au siège de LUXMILL / Convention Center 5^{ème} étage à Belval
(4, rue Samuel Beckett L-4371 BELVAUX)

ORDRE DU JOUR

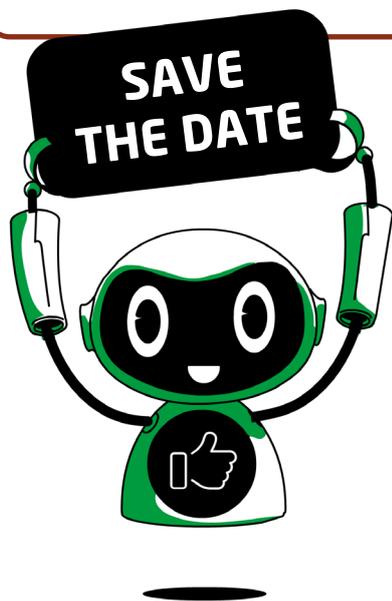
1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Rapport de l'assemblée générale du 26 juin 2023
3. Présentation du rapport d'activité pour l'exercice 2023
4. Présentation du bilan pour l'exercice 2023
5. Rapport 2023 du contrôleur des comptes
6. Décharges aux CA et au contrôleur des comptes
7. Nomination des membres du CA
8. Divers

Nous vous prions de bien vouloir vous inscrire auprès de la collègue Sarah DI PRIZIO (tél. : 49 94 24-228 / courriel : sdiprizio@lcb.lu) pour au plus tard le 19 juin 2024.

Pour le Conseil d'Administration

Norbert CONTER
Vice-Président de LUXMILL Mutuelle

Patrick DURY
Président de LUXMILL Mutuelle



Retrouvez tous les événements
et détails dans notre calendrier
www.lcgb.lu/agenda
ou scannez le code QR



AGENDA DU LCGB CONGRÈS FÉDÉRAUX ET CONGRÈS NATIONAL

 **24.09.2024 - 18h30**



**Congrès fédéral du
LCGB-Santé, Soins & Socio-éducatif**

 Centrale du LCGB - Salle Rock

 **05.10.2024 - 10h00**



**Congrès fédéral du
LCGB-Nettoyage de bâtiments**

 Centrale du LCGB - Salle Rock

 **26.09.2024 - 18h30**



**Congrès fédéral du
LCGB-SESF**

 Centrale du LCGB - Salle Rock

 **08.10.2024 - 18h30**



**Congrès fédéral du
LCGB-Secteur public**

 Centrale du LCGB - Salle Rock

 **27.09.2024 - 18h30**



**Congrès fédéral du
LCGB-Indusid**

 Centrale du LCGB - Salle Rock

 **09.10.2024 - 18h30**



**Congrès fédéral du
LCGB-Écoles privées**

 Centrale du LCGB - Salle Rock

 **01.10.2024 - 18h30**



**Congrès fédéral du
LCGB-Transport**

 Centrale du LCGB - Salle Rock

 **11.10.2024 - 18h30**



**Congrès fédéral du
LCGB-Services & Commerce**

 Centrale du LCGB - Salle Rock

 **04.10.2024 - 18h30**



**Congrès fédéral du
LCGB-Construction & Artisanat**

 Centrale du LCGB - Salle Rock

 **08.02.2025 - Matin**



61^e Congrès national du LCGB

 Parc Hotel Alvisse (Dommeldange)





Formations & Actions informatives

- 1 Formation des candidats WSA
- 2 Formation des candidats du secteur transport
- 3 Formation des candidats du secteur nettoyage de bâtiments
- 4 Michel Greco
- 5 ISS Facility Services
- 6 POST Luxembourg
- 7 CHL
- 8 Mondo
- 9 Sales-Lentz
- 10 CHEM
- 11 Dussmann Service
- 12 Propper
- 13 Dussmann Lavador
- 14 Ville de Luxembourg
- 15 WISAG
- 16 POST Luxembourg
- 17 Dupont
- 18 Luxlait
- 19 ABSC
- 20 Rinnen Constructions



**LCGB-Community,
Structures Frontalières
& Particulières**

FRONTALIERS ALLEMANDS

Imposition en Allemagne des heures supplémentaires effectuées au Luxembourg : inacceptable et discriminatoire !



Le 1^{er} janvier 2024, une nouvelle convention de double imposition entre le Luxembourg et l'Allemagne est entrée en vigueur. En juin 2023, il était encore indiqué dans le cadre du protocole d'amendement que la nouvelle convention de double imposition contribuerait à une sécurité juridique et de planification réciproque. Cela s'avère être une erreur pour les frontaliers allemands qui font des heures supplémentaires au Luxembourg.

Un accord amiable du 11 janvier 2024 contient des modifications importantes à cet égard, ce qui implique une augmentation de l'impôt pour les frontaliers allemands. Étant donné que les heures supplémentaires ne sont pas imposées au Luxembourg et que l'Allemagne considère les heures supplémentaires comme des revenus imposables, le nouvel accord stipule que les heures supplémentaires effectuées au Luxembourg sont imposées en Allemagne, car il n'y a donc pas de double imposition. Le Luxembourg fait donc cadeau à l'Allemagne du droit d'imposition de ces heures supplémentaires.

Le Luxembourg fait donc cadeau à l'Allemagne du droit d'imposition de ces heures supplémentaires. Cela concerne aussi bien les frontaliers allemands qui ne perçoivent qu'un revenu

du Luxembourg que ceux qui ont des revenus du Luxembourg et de l'Allemagne. Parmi eux, on sait qu'il y a aussi quelques milliers de salariés de nationalité luxembourgeoise.

Concrètement, cela signifie que pour l'année fiscale 2024, le taux d'imposition sur les éventuels revenus allemands augmentera, puisque les heures supplémentaires seront prises en compte dans la base de calcul, ainsi que la charge fiscale globale, puisque les heures supplémentaires effectuées au Luxembourg devront désormais être imposées en Allemagne.

Lors d'un échange le 28 mars 2024 avec le Ministre des Finances luxembourgeois Gilles ROTH, un premier bilan de cette réglementation fiscale. L'impact sur les plus de 50.000 frontaliers allemands ainsi que sur les entreprises et les secteurs économiques qui les emploient a été discuté, tout comme les solutions possibles.

Alors que le ministère des finances luxembourgeois a fait savoir à ce moment-là que l'Allemagne ne prélève des impôts qu'à partir d'un revenu annuel total de 12.834 € (abattement de base, frais d'obtention inclus), l'abattement de base 11.604 € ne joue cependant pas pour les salariés frontaliers puisque les revenus luxembourgeois et allemands sont pris en compte. La nouvelle interprétation de la convention

sur la double imposition entraîne donc une imposition complète en Allemagne des heures supplémentaires effectuées au Luxembourg.

Pour le LCGB, cette augmentation d'impôt est inacceptable, tant dans son principe que dans la forme sous laquelle elle est mise en œuvre. Ce n'est rien d'autre qu'une discrimination des frontaliers allemands par rapport à tous les autres travailleurs au Luxembourg qui continueront à ne pas payer d'impôts sur les heures supplémentaires qu'ils effectuent !

De ce fait, le LCGB revendique que le gouvernement luxembourgeois convient immédiatement avec l'Allemagne d'un moratoire sur l'application de cette nouvelle réglementation fiscale et négocie ensuite une modification de ces dispositions. Alternativement, le Luxembourg doit de son côté imposer les heures supplémentaires à taux zéro (0 pourcent) ou introduire un abattement fiscal important (au moins 25.000 € par an et par personne).

Le LCGB continuera à suivre de près cette problématique et se réserve le droit de défendre, par tous les moyens les droits des frontaliers allemands afin qu'une solution durable et satisfaisante soit trouvée au plus vite dans ce dossier.

RÉUNION DE LA COMMISSION LCGB-COMMUNITY

La Commission LCGB-Community s'est réunie en date du 14 février 2024 pour un échange sur les activités à venir du LCGB.

Les membres ont également reçu des informations au sujet du déroulement des élections sociales.



SERVICES DU LCGB

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Le LCGB propose à ses membres affiliés depuis plus de 6 mois une aide gratuite pour remplir la déclaration d'impôt sur le revenu.

En personne

Remettez les documents requis soit à votre délégué, soit au LCGB dans un bureau INFO-CENTER.

Par e-mail

Transmettez-nous simplement tous les documents en format PDF (pas de photos) à notre INFO-CENTER, au plus tard pour le 9 décembre 2024.

Dès que votre déclaration d'impôt sera prête, vous serez informé. Vous devez remettre personnellement à l'administration fiscale la déclaration d'impôts établie par le LCGB.

Pour plus d'informations,
contactez-nous :

☎ +352 49 94 24-222

✉ infocenter@lcgb.lu

📄 via « TonLCGB.lu »
ou scannez le code QR



POINTS DE CONTACT LCGB

Vous avez des questions, contactez :



LCGB Services

Questions sur nos services

☎ +352 49 94 24-600

🕒 Lundi-vendredi

8h00 – 12h00 & 13h00 – 18h00

✉ services@lcgb.lu



LCGB Gestion Membres

Changement de vos coordonnées

☎ +352 49 94 24-410 /-412

🕒 Lundi-vendredi

8h00 – 12h00 & 13h00 – 18h00

✉ membres@lcgb.lu



LCGB Info-Center

Aide et assistance

☎ +352 49 94 24-222

🕒 Lundi-vendredi

(sauf mercredi après-midi)

8h30 – 12h00 & 13h00 – 17h00

✉ infocenter@lcgb.lu